

AKTUELL

BOURSES D'ÉTUDES

Le dossier est clos

David Angel

L'OGBL et le ministère de l'Enseignement supérieur sont parvenus à un accord en termes de bourses d'études. En échange de l'indexation automatique de ces bourses, le syndicat est prêt à laisser tomber ses autres revendications.

« Pour nous, ce dossier est clos, du moins pour cette législature. » Voilà ce qu'André Roeltgen, président de l'OGBL, a annoncé mardi, à l'occasion d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur Marc Hansen. « Le dossier », c'est celui des bourses d'études, et une entrevue entre le syndicat et le ministère avait précédé l'annonce de Roeltgen.

Un dossier épineux qui a débuté en 2010 avec une « loi catastrophique » abrogeant les allocations familiales pour étudiants en échange d'aides financières aux études et excluant les enfants de frontaliers de l'obtention d'une telle aide, comme a tenu à préciser le président du premier syndicat du pays.

L'ensemble des bourses d'études - bourse de base, bourse sociale, bourse de mobilité et bourse familiale - seront indexées à partir d'août 2017. Une petite victoire pour l'OGBL, en échange de quoi le gouvernement peut compter sur sa retenue à ce sujet à l'avenir.

C'est dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de loi dit de la « réforme de la réforme », modifiant les montants des différentes bourses d'études telles que prévues par la loi du 10 juillet 2014, que Marc Hansen a invité l'OGBL à un échange de points de vue sur la question. Le secrétaire d'État avait, en effet, annoncé en décembre vouloir revoir vers le haut les montants, notamment de la bourse sociale et de la bourse de mobilité.

Une augmentation qui, du moins pour l'Union nationale des étudiants du Luxembourg (Unel), serait due au fait que les économies faites par la loi de 2014 seraient plus importantes que prévues. Par conséquent, il ne s'agirait nullement d'un cadeau fait aux étudiants - l'annonce faite en décembre aurait plutôt été un moyen, pour le ministère de l'Enseignement supérieur, de ne pas perdre la face lors des discussions budgétaires pour 2016 (woxx 1349).

L'augmentation prévue par Hansen touche la bourse de mobilité et la bourse sociale, mais pas la bourse de base. Pourtant, l'OGBL s'est

longtemps prononcé pour une adaptation de celle-ci - la seule que chaque étudiant éligible aux aides financières peut obtenir - au montant de l'allocation familiale d'avant 2010.

Car, comme Mil Lorang, ancien responsable du département communication de l'OGBL, le relevait dans les lignes du Tageblatt en mars 2014, l'ensemble des allocations familiales abrogées pour les étudiants en 2010 s'élevait, en moyenne, à un montant de 4.827,53 euros par enfant. Une somme astronomique, comparée à celle de la bourse de base telle que prévue par la loi de juillet 2014 : 2.000 euros. En décembre 2015 encore, l'OGBL avait revendiqué une révision à la hausse de la bourse de base.

En échange de quoi ?

Ce n'est pas le seul problème qui demeure : en décembre 2015 toujours, le syndicat avait aussi mis en garde contre les inégalités potentielles que les conditions d'octroi de la bourse de mobilité pourraient entraîner. La bourse de mobilité est allouée à des étudiants dont le lieu d'études se trouve dans un autre pays que le pays de résidence. En pratique, cela veut dire qu'un étudiant habitant Thionville et faisant des études à Marseille n'y a pas droit, contrairement à un étudiant habitant Wasserbillig et faisant des études à Trèves. Un point critiqué dès le début tant par l'Unel que par l'OGBL, que du moins l'OGBL semble avoir laissé tomber.

En échange de quoi ? D'une mesure qui assure la pérennité du système d'allocation des aides financières mis en place par Claude Meisch et Marc Hansen. Car, et Roeltgen l'a rappelé, l'absence d'indexation automatique de ces aides aurait tôt ou tard forcé les acteurs impliqués à « rouvrir le dossier ». Sans indexation, les bourses d'études auraient perdu de leur valeur au gré de l'inflation.

Difficile d'imaginer cependant que cela ait été le seul facteur pris en considération par l'OGBL avant la conclusion de cet accord : en coulisses, les tractations autour de la réforme fiscale semblent bel et bien déjà avoir commencé. Montrer sa bonne volonté en amont, en faisant des concessions sur certains dossiers, pourrait s'avérer bénéfique pour la position de départ de l'OGBL dans le « grand débat » à venir.

SHORT NEWS

Ceci n'est pas une place d'armes

(rg) « Quod non » : la réponse du ministre de la Défense et du ministre de la Justice à la question parlementaire d'Yves Cruchten concernant le trafic illicite d'armes via le Luxembourg est claire. Le député socialiste s'était inspiré d'une émission de Canal+ diffusée le 4 janvier 2016. Dans « La route de la kalachnikov », le Luxembourg a été mentionné comme pays de transit. Or, les ministres nient disposer d'informations qui puissent permettre de conclure que le Luxembourg joue ce rôle pour les activités de trafic d'armes illicites. Et si tel était le cas, la police aurait de grandes difficultés, pour des raisons tenant au secret de l'instruction, à les rendre publiques. Mais les activités de trafic d'armes ne se limitent pas au stockage et à la distribution. Pour les contrer, il s'agit aussi de stopper les réseaux de financement, qui ont une fâcheuse tendance à privilégier les places les plus discrètes en ce qui concerne la vérification de l'usage des fonds qui y transitent. Amnesty international vient justement de publier un rapport qui conclut que le Luxembourg a bien été un des premiers signataires du Traité sur le commerce des armes entré en vigueur fin 2014, mais qu'il n'a cependant pas encore tenu un grand nombre des engagements essentiels liés à ce traité. Le rapport signale par ailleurs que, en plus d'une législation encore insuffisante, des lacunes de taille existent dans les procédures de contrôle interne des banques pour les transactions se rapportant aux armes.

Lacrymos : Kartheiser se prend un râteau

(lc) - Faire monter le sentiment d'insécurité dans la population, il n'y a rien de mieux pour la droite, surtout si elle est dans l'opposition. Ça ne coûte rien et c'est efficace - encore plus si le gouvernement tente d'endiguer la criminalité dans le quartier Gare, bien connue et inchangée depuis des décennies, à coup de razzias docilement documentées par les collègues de RTL et consorts. Mais le député ADR Fernand Kartheiser voulait aller encore plus loin pour qu'enfin on autorise les pauvres citoyennes et citoyens terrorisés à s'armer de bombes lacrymogènes - comme peuvent déjà le faire nos voisins français. Alors que les autres membres du Benelux l'interdisent formellement. Dans sa réponse, le ministre de la Justice Félix Braz ne laisse planer aucun doute sur le fait qu'il n'est pas près de céder. Et ses arguments sont plutôt logiques : d'abord, il conteste l'affirmation que les violences contre les personnes seraient en augmentation selon les statistiques policières, puis il fait entendre qu'une libéralisation des armes profiterait aussi aux malfaiteurs potentiels et que, en outre, elle mettrait en question le monopole du pouvoir étatique. Finalement, il se base sur les « rares expériences » faites au grand-duché, qui auraient démontré que, souvent, ces armes se retournent contre les victimes et profiteraient donc avant tout aux criminels.

Haste mal 'nen Fünfhunderter?

(lm) - Die wenigsten Luxemburger benötigen 500-Euro-Banknoten. Dennoch gibt die hiesige Zentralbank etwa das Zweifache des Bruttoinlandsprodukts an Bargeld aus - wovon ein großer Teil 500-Euro-Scheine sein dürften. Was mit diesen Scheinen geschieht, scheint niemand so recht zu wissen - und es nährt böse Vermutungen. „Les soupçons s'accumulent sur le cash au Luxembourg“, titelt Euractiv. fr und verweist auf Voruntersuchungen von Europol. Auf Anfrage der Online-Zeitung habe das Finanzministerium die zahlreichen Grenzgänger als harmlose Erklärung angeführt. Weniger harmlos sind die Überlegungen von Europol: Eine Million Euro in 100-Dollar-Scheinen wiegt 22 Kilo, in 500-Euro-Scheinen dagegen nur zwei. Deshalb wird darüber nachgedacht, die 500- und 200-Euro-Noten abzuschaffen, wie es in den USA geschieht. Gegenüber Luxemburger Medien hat die Bankenvereinigung ABBL erklärt, sie stelle sich solchen Bestrebungen nicht in den Weg, unterstütze sie sogar wegen der Gefahr von Überfällen auf Bankkunden. Widerstand kommt dagegen aus Deutschland, wo die Bild-Zeitung eine Kampagne für den 500-Euro-Schein und gegen die „Abschaffung des Bargelds“ lanciert hat. Wer noch nie einen der hübschen lila Scheine in der Hand gehalten hat, sollte vorsichtshalber beim nächsten Besuch am Bankschalter um einen bitten - vielleicht gibt es sie nicht mehr lange.